

**Débat sur «L'accueil des réfugiés et des migrants dans les sociétés européennes – défis, enjeux et approches de solutions » organisé par la Conférence des OING, l'Association Europa, le Pôle européen d'Administration Publique (PEAP), et l'Euro-Institut**

*Session d'ouverture - 1er juin 2017, Strasbourg*

## Allocution de Andreas Kiefer, Secrétaire Général du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe

Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

L'accueil et l'intégration des réfugiés et des migrants au niveau local continue d'être d'intérêt crucial pour le public aujourd'hui.

Le Congrès travaille depuis plus d'une décennie sur l'accueil et l'intégration des migrants en faisant appel aux collectivités locales et régionales d'assumer leurs responsabilités en tant que pouvoirs le plus proche des citoyens sur le terrain. Vous pouvez consulter nos textes, dont une compilation est disponible ici en français et en anglais.

L'arrivée en masse depuis 2012 des millions de réfugiés dans les pays membres du Conseil de l'Europe a créé une situation de crise qui nous interpelle. Les collectivités locales et régionales ont fait face et essaient de gérer cette situation de crise avec des moyens limités.

En 2015 le Congrès a entendu les maires des villes directement concernées telles que Calais en France, Kos en Grèce, Kobané en Syrie, Urfa en Turquie qui nous ont fait part de leurs difficultés. En 2016 les rapporteurs du Congrès ont eu l'occasion de visiter les sites d'accueil et de voir la situation sur le terrain en Grèce, à Samos et dans la région de l'Attique.

Il est devenu clair suite à ces témoignages et visites que les élus locaux et régionaux ont besoin d'agir de manière coordonnée, organisée, fondée sur des principes de solidarité et de respect des droits de l'homme pour faire face à ce défi. Et pour cela, ils ont besoin du soutien de leurs gouvernements nationaux et au niveau européen pour réussir.

Ces constatations étaient le point de départ de la résolution et la recommandation adoptées par le Congrès le 29 mars cette année. Des copies en anglais, français et en allemand sont disponibles ici pour vous.

Ces documents soulignent l'importance d'une approche basée sur l'intégration rapide dans le respect des droits de l'homme.

J'aimerais mentionner quelques points centraux :

- les autorités locales et régionales sont la pierre angulaire des efforts pour faire face efficacement à la situation actuelle des réfugiés ;
- la réponse à la crise doit être ancrée dans les valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe: dans ce cas, il est la protection des droits de l'homme et la dignité humaine ;
- Les responsabilités des collectivités locales et régionales liées à l'accueil sont nombreux :
  - d'assurer aux migrants nouvellement arrivés une protection, surtout en ce qui concerne les plus vulnérables entre eux, c'est-à-dire les enfants et mineurs non-accompagnés,
  - assurer un soutien et un accès aux services publics clés tels que le logement, le système de santé et l'éducation sans aucune forme de discrimination ;

- en l'absence d'une réponse européenne claire et cohérente, la crise des politiques qui entoure la situation des réfugiés a laissé les pouvoirs locaux et régionaux avec des moyens et un encadrement limités pour remplir leurs responsabilités ;
- les pouvoirs publics de tout niveau devraient mieux coopérer et coordonner leur réponse afin de pouvoir mettre en place des politiques d'accueil qui facilitent l'inclusion ;
- les États membres doivent supprimer toute barrière administrative et pratique rencontrée par les demandeurs d'asile durant la procédure de leur application. Ils doivent développer un cadre légal clair et à assurer un soutien financier aux gouvernements locaux et régionaux.

Quant aux mesures concernant l'intégration des migrants,

- l'Europe a besoin de politiques intégrées à long terme pour aider les migrants et construire une société inclusive.
- La reconnaissance des qualifications professionnelles, l'élimination des obstacles pratiques rencontrés par les migrants qui ont le statut requis pour accéder au marché du travail ou la participation des étrangers dans les affaires locales sont des exemples de mesures que nous préconisons dans notre recommandation.

Je voudrais conclure avec une information : le Congrès est en train de préparer un rapport sur les responsabilités des pouvoirs locaux et régionaux vis-à-vis les enfants et mineurs réfugiés. Ce rapport sera discuté et adopté en octobre 2017 à la Commission des Questions d'actualité.

Je vous remercie de votre attention.